

leur propagande trouvera une base d'opération.

Un ancien ministre des Travaux publics en France, M. Pierre Baudin, sociologue distingué et défenseur éprouvé de la cause mutualiste, a exposé aux sociétés intéressées la proposition de M. Bussat, et il lui a été répondu :

“Que les mutualistes aient une maison dans chacune des grandes villes de France, c'est une opération nécessaire. Que Paris offre aux siens l'hospitalité de l'un de ses hôtels aménagés pour eux, nous n'avons rien à redire à cela, bien au contraire. Mais nous avons tous l'ambition d'une conquête plus ample. Il nous faut un palais national. Notre existence n'est pas, en effet, confinée dans la région, incluse dans la commune ou le département. Ce serait pour nous une division dangereuse dans un pays dont le système historique — que nous n'avons point créé, mais qui est un fait inéluctable — est la centralisation. Que nous ne regardions pas le centre comme la Mecque d'une religion nouvelle, soit ; que nous ayons au contraire la manière provinciale, c'est notre raison d'être. Mais nos intérêts collectifs ont besoin d'une représentation notable en face de l'Etat, à côté du Parlement, des ministères et dans la fourmilière vibrante de Paris. C'est là que se réunit le Conseil supérieur de la mutualité, organe officiel. Nous avons constitué une Fédération avec un conseil et une administration qui sont notre émanation directe. La Fédération représente plus de trois millions de participants. Elle ne tardera pas à voir se grouper derrière elle un nombre double ou triple de membres. Il convient de lui assurer un gîte honorable où elle pourra tenir ses assises générales, causer ses services permanents. Savez-vous que c'est un programme assez vaste pour justifier la construction d'une Maison nationale ?”

On a proposé d'installer “la Maison de la Mutualité” dans le vénérable hôtel de l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Bûcherie. Il ne faudrait y voir qu'une installation momentanée, attestant la libéralité de la Ville de Paris et proclamant la reconnaissance du prestige et de l'utilité de la Mutualité.

“Mais la grande affaire est de commencer, dit M. Pierre Baudin, d'ébaucher cette vie en commun qui est essentielle à l'avenir de la mutualité. Le moment viendra où elle aura acquis un développement suffisant pour mériter une maison bien à elle, faite pour elle. Son avenir réserve d'autres promesses que celle d'une existence médiocre et contestée. Le sentiment qui travaille pour elle dénonce parfois ses progrès par des œuvres apparentes. Dans le combat journalier qui rend toujours plus précaire la sécurité de la famille, dans l'instabilité des richesses, des courants, dans l'incertitude crois-

sante qui monte autour du vieux monde comme une ruée venue des terres lointaines, il trouve des auxiliaires fertiles en moyens de conviction. L'homme est ainsi fait que, pour le rapprocher de l'homme, il faut des éléments plus redoutables que l'homme. Quand on aura épuisé un certain nombre de formules législatives pour assurer aux travailleurs des secours élémentaires contre la maladie et la vieillesse, ils comprendront tous la nécessité impérieuse de s'unir, de se mutualiser pour ajouter la part la plus importante.”

Que les nôtres se pénètrent bien de ces salutaires pensées et Montréal sera, avant longtemps, appelé à procurer à nos sociétés de secours mutuels, de mutualité et de prévoyance un gîte honorable, un palais populaire, un monument national.... A propos, pourquoi nos diverses sociétés fraternelles et prévoyantes ne se grouperaient-elles pas à notre Monument National qui s'est précisément érigé avec cette pensée ?...

ARTHUR GAGNON.

Dans nos sections

M. Arthur Gagnon poursuit, avec les résultats les plus encourageants, la série de conférences qu'il a entreprise dans nos villages.

Le 22 octobre, c'était à Sainte-Geneviève qu'il se rendait, sur l'invitation des sociétaires de cette paroisse. Notre percepteur, M. le docteur Ladouceur, avait superbement organisé cette réunion dont le succès lui revient de plein droit.

Tout fait présager qu'à Sainte-Geneviève s'inscriront de nombreux nouveaux sociétaires, d'ici à la nouvelle année.

— De nouvelles sections ont été récemment établies à Saint-Théophile du Lac, à Sainte-Emélie, à Saint-Louis de Gonzague et à Saint-Stanislas.

— Une importante section est en voie d'organisation dans la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal ; déjà plusieurs notables paroissiens du